

ATELIER CNAF N°3 – 27 mars 2015

Introduction de M. Lenoir

Cet atelier intervient dans un contexte particulier : une situation de risque fort pour la nation avec la volonté de personnes souhaitant rejoindre une force ennemie.

La CAF intervient sur cette problématique par la mise en place de ces ateliers et aussi par la suspension (ou radiation) des allocations familiales dès le signalement. Cette mesure concerne les personnes majeures et non pas la famille pour éviter la «double peine». Ce cadre était défini avant les évènements, mais il a été renforcé depuis.

Ce qui renforce la légitimité d'un travail commun CAF et partenaires sur des dispositifs de prévention.

La CAF a une mission de prévention de la protection des personnes. La prévention est tout aussi importante que l'accompagnement des familles et des jeunes.

Plusieurs questionnements : Vérifier la compréhension de ce phénomène ? Comment aider à déceler des situations à risques ? Quel rôle avons-nous ? Avons-nous ce rôle ? Et comment ?

Intervention de Jean-Pierre Laffite,

Magistrat, Chargé de mission Comité Interministériel De Prévention de la Délinquance

Présentation du dispositif¹ suivi d'un échange/ questions avec la salle

Résumé succinct

C'est un modèle de dispositif français et il y a une stratégie européenne qui est de mobiliser les praticiens de première ligne pour intervenir à l'état précoce d'un repérage avéré.

Le modèle français se distingue des autres dispositifs. Il se fonde, s'appuie sur les valeurs républicaines de laïcité. Ce rôle est confié à l'état et son approche est fondée sur une logique d'insertion et non de changement de la personne.

¹ Powerpoint de présentation en annexe

Le dispositif :

- ✓ Une plateforme téléphonique



1500 appels directs par les familles

1500 appels par les services

Cette plateforme doit être informée de toutes les situations, pas seulement celles « irréversibles » et toutes les situations ne s'avèrent pas inquiétantes.

Les appels sont expertisés par une équipe de professionnels.

Aujourd'hui les 3100 appels semblent indiquer un caractère inquiétant. Sur ces cas, 34% de femmes.

- ✓ Les cellules de suivi des préfets (cellules de veille), organisées avec des services : pôle emploi, Caf .. et réseau associatif

Les principes d'interventions suivent une méthodologie :

→ **un acte préventif** en amont pour éviter le phénomène de basculement

Des critères sont identifiés², la pratique religieuse ne doit pas alerter.

Les critères sont les attitudes de rupture qui doivent interroger

- 1- rupture familiale
- 2- rupture avec les amis
- 3- rupture scolaire (refus de faire les activités)
- 4- changement vestimentaire
- 5- comportement identitaire (refus de l'autorité)
- 6- repli sur soi (utilisation d'internet et réseaux sociaux)
- 7- allusion à la théorie du complot, à la fin du monde.

→ **un accompagnement** en direction des familles et des jeunes

Analyser en premier les besoins pour mobiliser les « bons acteurs » et faire une offre de prise en charge. Une mobilisation des acteurs de différents champs.

→ **Une approche individualisée** : déconstruction du processus de radicalisation suivie de la reconstruction du jeune et d'insertion sociale.

Prévention primaire	→ ne s'inscrit pas dans le dispositif
Prévention secondaire	→ s'inscrit dans le dispositif
Prévention tertiaire	→ prévention de la récurrence

Quelles sont les bonnes pratiques → aujourd'hui pas encore de bonnes pratiques, uniquement des réponses à mettre en œuvre.

² Éléments provenant du groupe de travail de Donia Bouzar (CIPD)

Première Séquence : Quels points forts retenus de la matinée ?

Un dispositif "pas à pas", tributaire de la remontée des informations.
Un dispositif qui combine un mouvement descendant et un mouvement remontant.
Articulations entre l'existant (Centre Social notamment et REAAP et EPE ...) et ce nouveau dispositif ?
Découverte de ce dispositif (existant depuis un an et resté confidentiel ?)
Intérêt pour la proposition de formation présentée ce matin (CIPD)
Préfets prêts à déléguer l'accompagnement des personnes repérées
Renforcement rôle préfectures dans prévention ET / MAIS délégation de l'accompagnement
Intérêt de la dimension pluridisciplinaire pour l'accompagnement
Cadre du dispositif qui a déjà évolué et qui peut évoluer encore
Nécessité d'associer Ecole ET Socio-éducatif
2 Limites repérées : a/ action individualisée et absence approche systémique
b/ prise en compte des spécificités des territoires ?
Prise en compte de la famille dans sa globalité
Prise en charge individualisée
Mise de côté du fait religieux
Pris en charge (prise en compte) très "psy" : et le pédagogique ?
Devenir (utilisation ultérieure) des données collectées lors des signalements ?

Deuxième séquence : Réflexion selon les niveaux de prévention déclinés le matin

1^{er} niveau :

Quelles modalités d'actions de prévention pour identifier les attitudes de rupture ?
Quelles réponses à mettre en œuvre collectivement ?
Comment aider à déceler des situations à risques ?

2^{ème} niveau :

Accompagner au signalement
Quel rôle pouvons-nous avoir ? Avons-nous ce rôle ?
Quelles actions pouvons-nous proposer ?

3^{ème} niveau :

Quelles propositions innovantes proposer, inventer pour agir dans le cadre du dispositif d'accompagnement présenté ce matin ?

Prévention primaire

Prévention secondaire

Niveau 1	1ère table	2ème table	3ème table	4ème table
Propositions	S'appuyer sur l'existant (groupes de parole, analyse de la pratique, ...) Développer des actions transversales Formation / information des professionnels et des bénévoles	Approche centrée sur la laïcité. Formation des acteurs au sens large : sur les signes avant coureurs sur les dispositifs à mobiliser sur le partage de l'information recueillie Information générale des familles signes avant coureurs sur les dispositifs et les interlocuteurs	culture commune connaissance du dispositif connaissance des mécanismes psychologiques, sociologiques qui sont à l'oeuvre dans la radicalisation sensibiliser les parents aux réseaux sociaux rôle de parent actions sur citoyenneté, vivre ensemble	Mobiliser les structures qui accueillent les jeunes (Centres Sociaux, clubs de prévention, FJT, éducation nationale, clubs de sport, ...) Familles, accès à faciliter par : structures petite enfance soutien à la parentalité accueils de loisirs
Besoins	Documentation / formation sur la prévention	Quelles modalités de prévention pour identifier des situations, attitudes de rupture ? Identifier les lieux ressources, les canaux, dans la proximité des familles (lieux de confiance)	Formations Information / Formations Repenser le soutien à la parentalité A construire au sein des réseaux, des entreprises (actions citoyenneté ...)	Cerner, selon les territoires, les acteurs prioritaires Sensibiliser les acteurs Capacité à ouvrir des espaces de parole sur les pratiques religieuses Mobilité, parcours d'intégration : "sortir de son milieu" et avoir un avenir
Freins / risques			Diversité des pratiques, cultures professionnelles mettre en commun les informations détenues par différents acteurs : absentéisme scolaire, ...) Penser par dispositif (REAAP, ...)	Comment on caractérise les situations ? jusqu'où l'on va ? Interlocuteurs intermédiaires à définir avant de caractériser les situations.

Synthèse

CADRE de REFERENCE commun

- Formation
- Lieu du partage (lieu tiers)
- charte partagée

PRATIQUES d'ORIENTATION

- multi compétences
- analyse des pratiques
- procédures

INFORMATION DES FAMILLES

- préventive, proportionnée
- proximité
- différents canaux (VdF, caf.fr, ...)
- contenus concertés, cohérents

ACCOMPAGNEMENT au bon USAGE des RESEAUX

- pédagogique

REPENSER les DISPOSITIFS

- remettre en cohérence (ex : soutien à la parentalité)
- remettre en transversalité
 - en interne (pack)
 - en externe
- entrée par les familles (besoins)

INCARNER la CONFIANCE et la NEUTRALITE proximité / accessibilité

- écoute
- pluridisciplinarité
- lieu dans le quartier où le réseau est mobilisable

Niveau 2	1ère table	2ème table	3ème table	4ème table
Propositions	Distinguer le rôle de chacun entre signalement et accompagnement Orientation	Collectifs Pluridisciplinaires Territoriaux Aider à voir Facilitateur de signalement Aider à agir de manière partenariale dans la proximité	Procédure(s) différenciée(s) circuit décision (hiérarchique) responsabilités Positionnement institutionnel Collégialité / analyse des pratiques Grille / échelle du risque	Nos structures ont un rôle à jouer : informer accompagner orienter Aller à la rencontre des gens, les accueillir par le biais d'associations (mise en réseau des associations locales) : Est-on en capacité d'évoquer avec tous les acteurs, ce type de sujet ?
Besoins	Connaître les ressources (n°vert de la plateforme ...)	Rôle de la CAF : Information des familles Animation des réseaux départementaux (Centres Sociaux, REAAP, Médiation, Aides à domicile, ...) Accompagner les familles fragilisées par des événements avant coureurs ou concernées par une rupture dans le cadre des parcours attentionnés ou spécifiques	Associer l'entourage / l'environnement Positionnement institutionnel Cahier des charges REAAP "SIGNALEMENTS" individuels : cas de personnes en voie de radicalisation "collectifs" : structures/dispositifs (prosélytisme / gouvernance...)	La question du signalement reste posée : > va-t-on jusqu'au signalement ? > se limite-t-on à l'accompagnement de la famille ?
Freins / risques	Utilisation des données et infos personnelles ... Détournement ?		Secret professionnel Méconnaissance culturelle Langue	

Synthèse

Relayer l'info à propos N° Vert, du dispositif et des accès
Notion de graduation du risque et donc du niveau d'intervention
Signaux (indices)
Culture commune et prérequis fondamentaux > Centres Sociaux / Groupes de Parole / T.S. Social / REAAP (cahier des charges) / Conseil des Droits et Devoirs de la Famille CDDF
Personnes formées / RESEAU
n° Vert = signalement

La question des structures et du rôle par rapport au signalement ?

Niveau 3	1ère table	2ème table	3ème table	4ème table
Propositions	<p>Accompagner vers (développement personnel, sens critique, autonomie ...) plutôt que d'aller contre (l'emprise mentale et la manipulation)</p> <p>dans le cadre de la réforme des temps scolaires</p> <p>> Valoriser</p>		<p>Offre de service dédiée</p> <p>Mise à disposition de professionnels volontaires</p> <p>Relancer la prévention spécialisée</p> <p>Promouvoir les structures qui proposent des approches globales (lien social, insertion, montées en compétences ...) Ex : centre social</p>	<p>Nécessité d'avoir une approche pluridisciplinaire</p> <p>Nécessité de mobiliser la solidarité dans un objectif de prévention.</p> <p>Message de prévention par Média</p>
Besoins	<p>Développer les alliances éducatives</p>		<p>Coordination des actions dans une plateforme ...</p> <p>Mise à disposition de ressources spécialisées (psychologues, pédo-psychiatre, ...)</p>	<p>Comment traite-t-on les signalements qui redescendent de la préfecture ?</p> <p>Au-delà de l'accompagnement d'une famille, se pose-t-on la question du territoire ? (prévention globale)</p>
Freins / risques			<p>Forte responsabilisation des personnels</p> <p>Manque de moyens</p>	<p>Le financement L'approche du sujet de façon équilibrée</p> <p>Positionnement trop tranché, hyper sécuritaire.</p>
Synthèse				
<p>Créer une offre de services spécifiques Mobilisation de professionnels volontaires Articulation entre cellules de suivi et schémas départementaux de services aux familles Relancer la prévention spécialisée</p>				

Conclusion de Mme VALLEE-LACOUTURE

« Je souhaite tout d'abord souligner la richesse des échanges et la participation active de chacun. J'ai identifié 4 points marquants à retenir de cette journée pour la suite de nos travaux :

- 1) **le besoin d'information et de formation** sur le sujet pour connaître les dispositifs existants sur la prévention et la prise en charge des personnes et des familles, mais aussi les mécanismes sociologiques et psychologiques à l'oeuvre dans les processus de radicalisation.
- 2) **nécessité de relayer l'information sur ces dispositifs en place auprès de nos réseaux respectifs**, de nos partenaires pour faire connaître l'outillage disponible pour accompagner les parents dans leur rôle pour prévenir la rupture familiale, l'isolement (connaissance du fonctionnement des réseaux sociaux, surveillance de l'usage faits des réseaux sociaux) et pour les accompagner vers le signalement si le risque est avéré.
- 3) **élaborer un référentiel commun, partagé, sur la définition des situations, les positions à prendre**. Etre en capacité de caractériser les situations de la manière la plus objective possible (en opposition à une appréciation personnelle).
- 4) **renforcer la coordination des acteurs pour mettre en commun les ressources et les mobiliser**. Utile de préciser qu'il ne s'agit pas de se substituer au rôle de la cellule mise en place et pilotée par la préfecture mais de co-construire des actions innovantes en activant chacun son réseau. S'inscrire dans une logique de partenariat fort.

Ces axes seront travaillés lors de la prochaine séance, seront enrichis par les contributions intermédiaires et éclairés par les interventions prévues le 29 mai ».